



## Débat sur les orientations budgétaires dans le cadre du BP 2015

Conseil communautaire du 26 février 2015

# Rétro-Prospective 2009-2015-2019 - BP 2015

**I- Rétrospective financière 2009-2014**

**II- Prospective financière 2015-2019**

**III- BP 2015**

# Rétrospective financière 2009 – 2014 Et éléments de comparaison

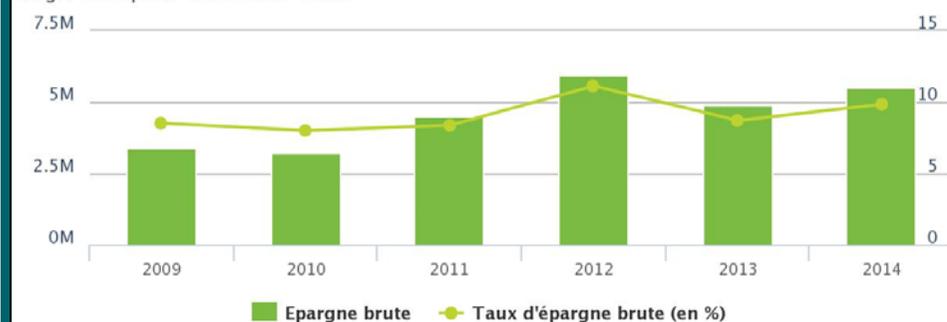
## Budget Principal

- ⇒ En 2011, les budgets annexes « Pluvial » et « Déchets ménagers » ont été intégrés au budget principal ;
- ⇒ Auparavant regroupés, les BA « ZAC » et « Immobilier d'entreprise » sont distincts depuis 2011.

# Rétrospective 2009 – 2014 - Budget principal

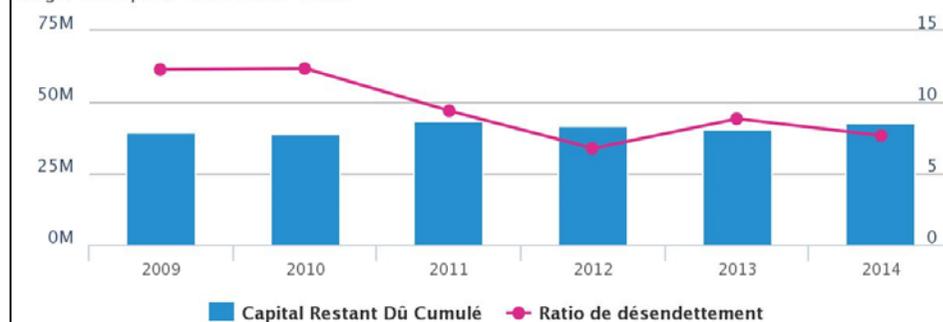
## Épargne brute et taux d'épargne brute

Budget Principal > Rétro 2009-2014



## Encours de la dette 01/01 et ratio de désendettement

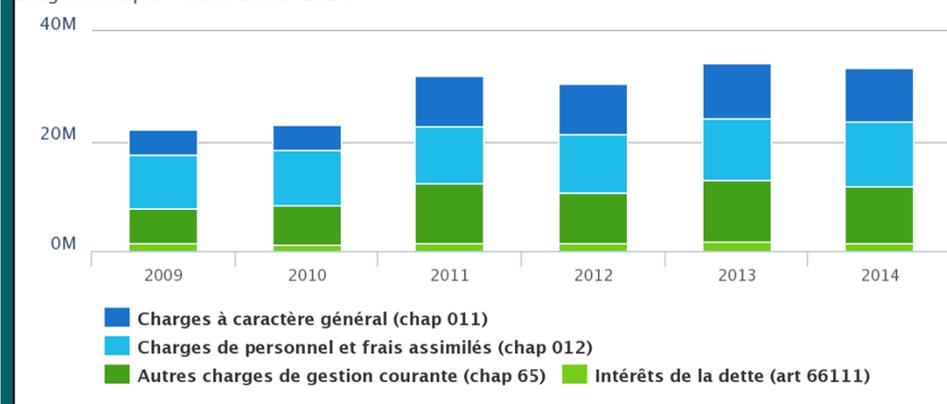
Budget Principal > Rétro 2009-2014



Les années 2009 et 2010 ne comportent pas les budgets annexes DMA et Pluvial. A partir de 2011 ces 2 budgets annexes sont intégrés au Budget Principal et sont comptabilisés dans les présents graphiques.

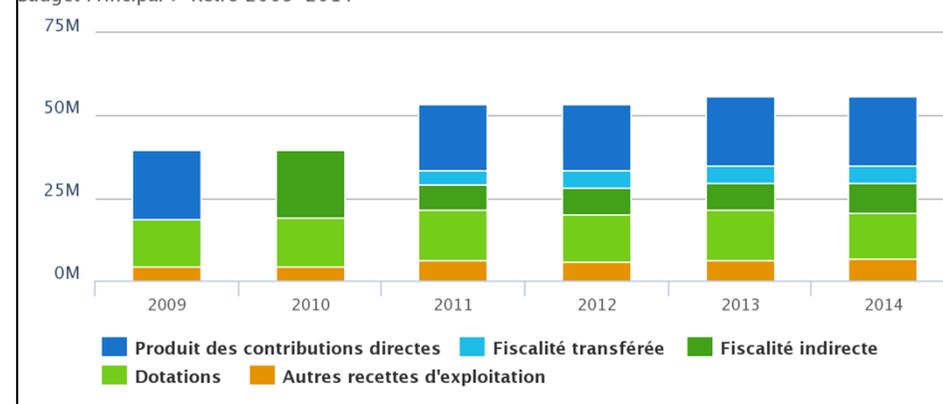
## Dépenses de fonctionnement

Budget Principal > Rétro 2009-2014



## Recettes de fonctionnement

Budget Principal > Rétro 2009-2014



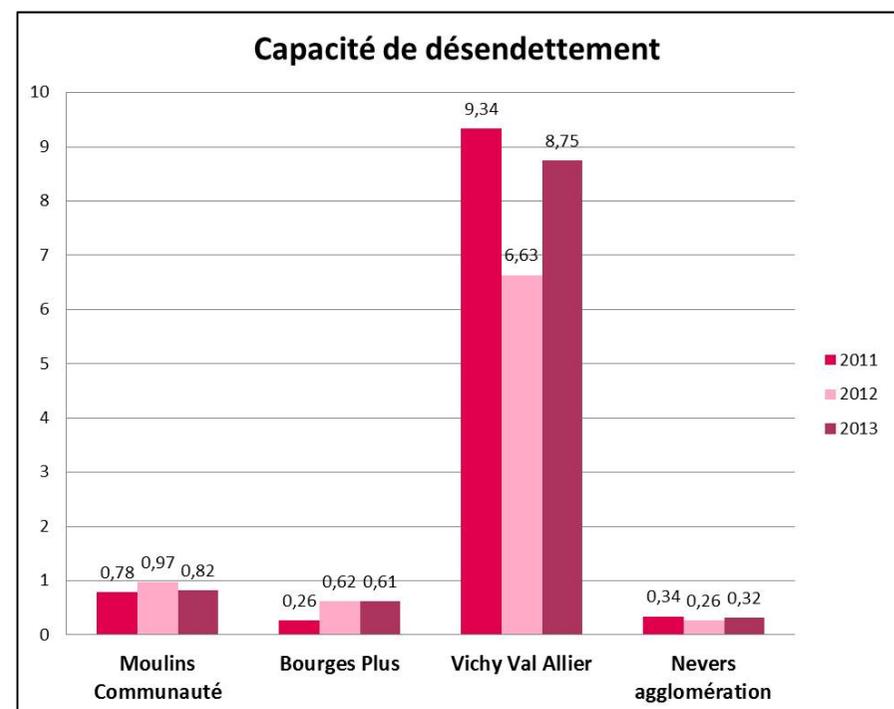
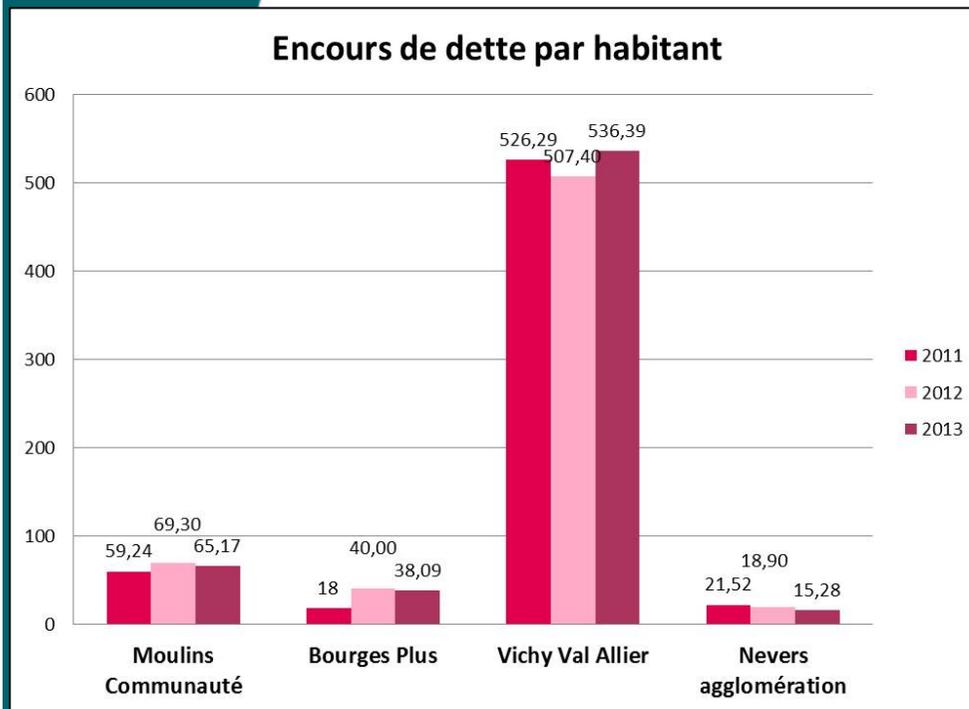
# Rétrospective 2009 – 2014 - Budget principal

	Rétrospective 2009-2014						Total 2009 - 2014
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>39 664 933</b>	<b>40 305 392</b>	<b>53 456 510</b>	<b>53 688 453</b>	<b>56 076 027</b>	<b>55 958 107</b>	
<i>Evolution n-1</i>		1,61%	32,63%	0,43%	4,45%	- 0,21%	
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>36 289 785</b>	<b>37 068 004</b>	<b>48 983 016</b>	<b>47 614 822</b>	<b>51 198 613</b>	<b>50 458 535</b>	
<i>Evolution n-1</i>		2,14%	32,14%	- 2,79%	7,53%	- 1,45%	
<b>Epargne de gestion</b>	<b>4 770 611</b>	<b>4 446 266</b>	<b>5 927 102</b>	<b>7 379 505</b>	<b>6 729 629</b>	<b>7 009 071</b>	
<i>Evolution n-1</i>		- 6,80%	33,31%	24,50%	- 8,81%	4,15%	
Intérêts de la dette	1 395 463	1 223 538	1 454 010	1 428 671	1 852 216	1 509 499	
<i>Evolution n-1</i>		- 12,32%	18,84%	- 1,74%	29,65%	- 18,50%	
<b>Epargne brute</b>	<b>3 375 148</b>	<b>3 222 728</b>	<b>4 473 092</b>	<b>5 950 834</b>	<b>4 877 413</b>	<b>5 499 573</b>	
<i>Evolution n-1</i>		- 4,52%	38,80%	33,04%	- 18,04%	12,76%	
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166, 16449 et 1645)	1 979 507	2 361 692	2 704 402	2 665 241	2 641 437	3 012 081	
<b>Epargne nette</b>	<b>1 395 641</b>	<b>861 036</b>	<b>1 768 690</b>	<b>3 285 594</b>	<b>2 235 977</b>	<b>2 487 492</b>	
Emprunts	4 000 000	3 480 923	1 200 000	1 000 000	5 000 000	2 000 000	16 680 923
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>7 334 169</b>	<b>5 841 265</b>	<b>4 504 668</b>	<b>2 002 634</b>	<b>8 323 019</b>	<b>4 560 220</b>	
Sous-total dépenses d'équipement	6 311 455	6 537 733	6 990 519	7 645 875	13 314 548	6 339 801	47 139 930
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>8 688 862</b>	<b>8 899 425</b>	<b>10 162 044</b>	<b>10 995 852</b>	<b>15 965 077</b>	<b>9 480 080</b>	
Fonds de roulement en début d'exercice	6 457 691	8 478 145	11 922 775	10 738 894	7 819 307	5 054 662	
Résultat de l'exercice	2 020 455	179 228	- 1 183 882	- 2 919 587	- 2 764 645	579 713	
Fonds de roulement en fin d'exercice	8 478 146	8 657 373	10 738 893	7 819 307	5 054 662	5 634 375	
Capital Restant Dû cumulé	39 373 627	38 633 702	43 426 841	41 795 667	40 669 914	43 027 883	
<i>Evolution n-1</i>		- 1,88%	12,41%	- 3,76%	- 2,69%	5,80%	

Les années 2009 et 2010 ne comportent pas les budgets annexes DMA et Pluvial. A partir de 2011 ces 2 budgets annexes sont intégrés au Budget Principal et sont comptabilisés dans les présents graphiques.

# Comparatif de 5 Communautés d'agglomérations

## Budgets principaux uniquement



Source : Analyse comparative des agglomérations voisines – Nevers agglomération. Octobre 2014.

Une analyse comparative réalisée par Nevers agglomération montre le fort taux d'endettement de VVA comparé aux agglomérations voisines. La capacité de désendettement (encours de dette rapporté à l'épargne brute) se situe entre 6 et 9 ans pour VVA entre 2011 et 2013, alors que celle des autres agglomérations étudiées est inférieure à 1 an. Ces résultats en terme d'endettement sont naturellement à mettre en rapport avec les réalisations de VVA (stade aquatique, ATRIUM notamment).

# Prospective financière 2015 - 2019

# Prospective 2015-2019 – éléments généraux

## Objet d'un Débat d'Orientation Budgétaire :

Engager un débat sur les grands équilibres budgétaires, fiscaux et financiers de l'exercice budgétaire suivant, tout en l'inscrivant dans une dimension pluriannuelle afin d'appréhender les enjeux globaux des décisions à prendre. Aussi, les données évoquées dans le présent document constituent des prévisions qui devront être affinées d'ici le vote du BP 2015. Ces prévisions seront enrichies par les arbitrages rendus en réunions (travaux des commissions, bureaux et conseils communautaires) et arrêtées pour le vote du BP 2015 qui est prévu en avril 2015.

## La prospective :

La prospective réalisée sur la période 2015-2019 tient compte des projets engagés ou en voie d'engagement (Tranche 2 du Boulevard Urbain, Piscine de Saint-Yorre, site de Montpertuis). Les paramètres connus et maîtrisés à ce jour sont inclus. Cette prospective est réalisée à périmètre constant de compétences, sans tenir compte de potentielles mutualisations de services et de transferts de compétences ultérieurs, hormis la création du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme.

En revanche, plusieurs variables demeurent et confortent la dimension prévisionnelle et théorique d'une prospective. Ces variables sont notamment :

- L'évolution réelle des dotations de l'Etat
- L'évolution réelle de la fiscalité économique (CVAE, TASCOM...) pour laquelle VVA perçoit, depuis 2011, le produit acquitté réellement par les entreprises sans compensation par l'Etat
- L'évolution réelle du FPIC

## **Trois critères ont été utilisés pour déterminer les ajustements sur le budget principal :**

- **Une capacité de désendettement proche des 12 ans (seuil d'alerte fixé par l'Etat pour les communautés d'agglomération)**
- **Un niveau d'épargne brute minimum de 3,5 M€**
- **Un fonds de roulement de l'ordre de 3,5 M€**

# Principales mesures nationales impactant VVA sur la période 2015-2019

- **Dotations de l'Etat aux collectivités** : Baisse de la DGF au plan national de 3,67 Md€ en 2015, 2016 et 2017, soit 11 Md€ sur la période. Reconstitution des règles de calcul arrêtées par le Comité des finances locales en 2014. Cela se traduit pour les EPCI par une baisse de 621 M€ de la dotation d'intercommunalité (30%), réparties au prorata des recettes réelles de fonctionnement constatées au 1er janvier 2015 dans les comptes de gestion 2013.
- **Le FPIC** : Le FPIC prévu en loi de finances pour 2012 assure une redistribution des ressources des ensembles intercommunaux les plus favorisées vers les plus défavorisées avec pour objectif d'atteindre en 2016 une péréquation correspondant à 2% des ressources fiscales du bloc communal (soit 1 milliard€).  
Hausse du fonds de + 210 millions en 2015 soit 780 millions € en 2015  
Hausse du FPIC pour VVA de 137%, soit 310 k€ en 2015
- **Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives** : La revalorisation des bases de fiscalité directe locale en 2015 est fixée, à l'identique de celui de 2014, à +0,9%. Pour rappel, la revalorisation était en 2012 et 2013 de +1,8%. De plus, une réforme des valeurs locatives des locaux professionnels, entrant en vigueur au 1er janvier 2016, pourra avoir un impact sur les produits encaissés par VVA.
- **FCTVA** : Le taux de FCTVA passe de 15,761% à 16,404% pour les dépenses éligibles réalisées à compter du 1er janvier 2015.

# Prospective 2015-2019 – Recettes de fonctionnement

## I/ Evolution prospective des recettes de fonctionnement :

- Evolution des bases fiscales en 2015 attendue à +1,4% par rapport aux bases 2014 (hors rôles supplémentaires pour la taxe d'habitation) pour chacune de ces ressources : la CFE (7,7 M€), la taxe d'habitation (13 M€), la taxe sur le foncier bâti (0,39 M€) et non bâti (taxe additionnelle incluse : 0,2 M€) et la TEOM (8,11 M€).
  - Evolution des taux de fiscalité : stables sur toute la période
  - CVAE (3,7 M€) : +0,5% en 2015 par rapport au produit encaissé en 2014, même évolution par la suite
  - IFER (0,26 M€) : évolution prévue en 2015 à 1,4% par rapport au produit encaissé en 2014, même évolution par la suite
  - TASCOM (1,39 M€) : évolution prévue de +0,5 % en 2015, même évolution par la suite
  - Prélèvement sur le produit des jeux - paris hippiques (380k€) : stable sur la période
  
  - Dotation d'intercommunalité (3,55 M€ en 2014) : Après une baisse de 525 k€ de 2013 à 2014, prévision d'une baisse de 1,4 M€ de 2014 à 2015, soit -39,38%. Evolution de -1,4 M€ chaque année jusqu'en 2019.
  - Dotation de compensation (7,6 M€ en 2014) : -2% en 2015 et pour toute la période
- ⇒ Baisse au global de 13,86 % des dotations de l'Etat versées à VVA pour 2015, soit – 1,55 M€
- Compensations fiscales (1,07 M€ en 2014) : ajustement de -3,33 % de ces ressources entre 2014 et 2015, même évolution par la suite
  
  - Evolution de +8,6% des produits des services et ventes diverses (soit 4,3 M€ en 2015, incluant la refacturation des charges de personnel aux budgets annexes) et évolution de +8,68% (soit 2,2 M€ en 2015) des autres produits de gestion courante. Hausse de 1% par an à partir de 2016 pour ces recettes.

**Par rapport aux produits encaissés en 2014, les recettes réelles de fonctionnement inscrites au BP 2015 baissent de 1,3 M€, soit -2,44%.**

10

# Prospective 2015-2019 – Dépenses de fonctionnement

## II/ Evolution prospective des dépenses de fonctionnement :

- Charges à caractère général : 9,974 M€ au CA 2014, -3,69% au BP 2015 puis -10%/an à partir de 2016
- Charges de personnel : 11,62 M€ au CA 2014, +2,66% au BP 2015 (due à la reprise en régie de l'assainissement sur la commune de Vichy et à la création du service commun droit du sol), stable à partir de 2016
- Atténuation de produits : 17 M€ au CA 2014, +0,30% au BP 2015, +0,5%/an pour 2015 et 2016, puis stabilité en 2017. Le FPIC passe de 226 k€ en 2014 à 310 k€ en 2015, puis représente 2% des ressources fiscales de VVA, soit 712 k€ en 2016 puis une évolution de 1% par an sur la période.
- Autres charges de gestion courante :

## Les subventions d'équilibre sont calculées en reprenant le déficit N-1 des budgets annexes :

Subventions d'équilibre (en €)	2015 (déficit constaté au 31/12/2014)	2016	2017	2018	2019
Immobilier d'entreprises	-477 660	-1 122 169	-420 410	-895 499	-856 392
Transport	-152 845	-393 951	-367 844	-391 727	-434 738
<b>TOTAL</b>	<b>-630 505</b>	<b>-1 516 120</b>	<b>-788 254</b>	<b>-1 287 226</b>	<b>-1 291 130</b>

Les montants présentés ci-dessus sont des projections issues d'extrapolation des comptes administratifs des budgets annexes concernés. Ils diffèrent donc des valeurs d'équilibre inscrites aux budgets primitifs.

Le calcul de la subvention d'équilibre versée au budget Immobilier d'entreprises repose sur l'hypothèse d'une couverture du déficit structurel de ce budget (déficit de fonctionnement + remboursement en capital des emprunts) et un financement par emprunt des dépenses d'équipement.

La subvention d'équilibre versée au budget Transport suit l'évolution du déficit de ce budget selon l'analyse prospective mise à jour.

Hors subvention d'équilibre, le chapitre 65 augmente de 2,60% entre le CA 2014 et le BP 2015, puis baisse de -3% environ sur toute la période.

- Charges financières : -5,39% au BP 2015 par rapport au CA 2014. A préciser néanmoins que 100 k€ seront inscrits en provision pour emprunt en devises (CHF).

Du BP 2014 au BP 2015 les dépenses réelles de fonctionnement (hors subventions d'équilibre et charges exceptionnelles) baissent de 1 M€, soit -1,98 %.

## Prospective 2015-2019 – Dépenses d'équipements et subventions d'investissement

Budget principal	BP 2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL 2015-2019
Total Dépenses d'équipement	7 718 019	6 730 000	11 665 000	12 465 000	10 380 000	48 958 019
Total Recettes liées (subventions d'équipement)	805 500	1 000 000	2 000 000	3 370 000	2 000 000	9 175 500

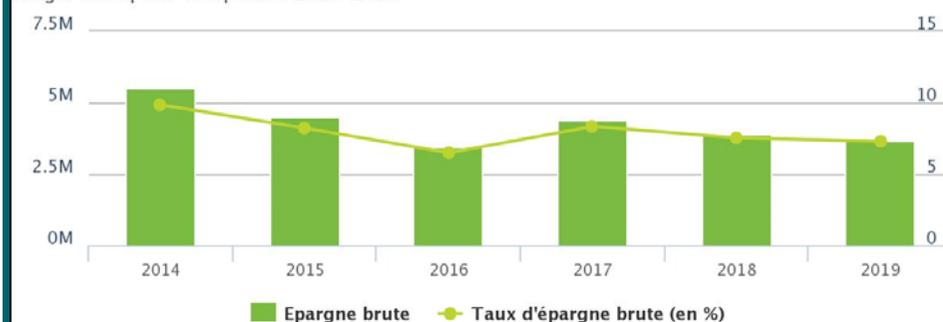
Le projet d'agglomération de VVA est en cours de définition, les montants retenus en terme d'investissement dans la prospective constituent par conséquent des premières estimations.

# Prospective 2015-2019- Analyse du budget principal

⇒ **Hypothèse proposée** : Evolution des bases de CFE, FB et TH de 1,4% sur la période et de 0,5% pour CVAE et Tascom. En parallèle = baisse des dépenses de fonctionnement sur les chapitre 011 (frais généraux) et 65 (subventions et participations versées) à hauteur 1,2 M par an en moyenne, évolution du 012 (masse salariale) stable dès 2016.

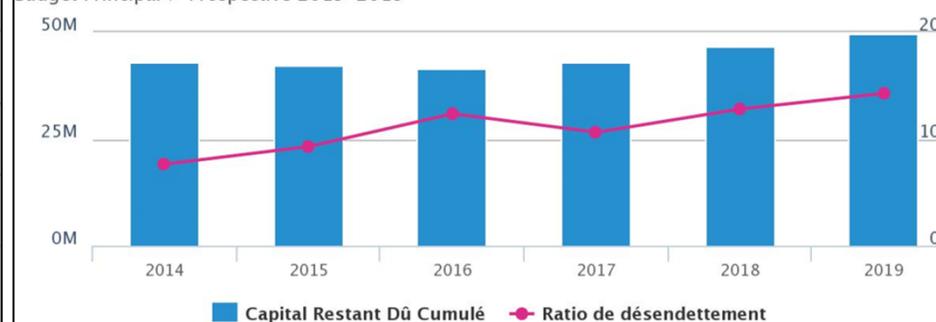
**Epargne brute et taux d'épargne brut**

Budget Principal > Prospective 2015-2019



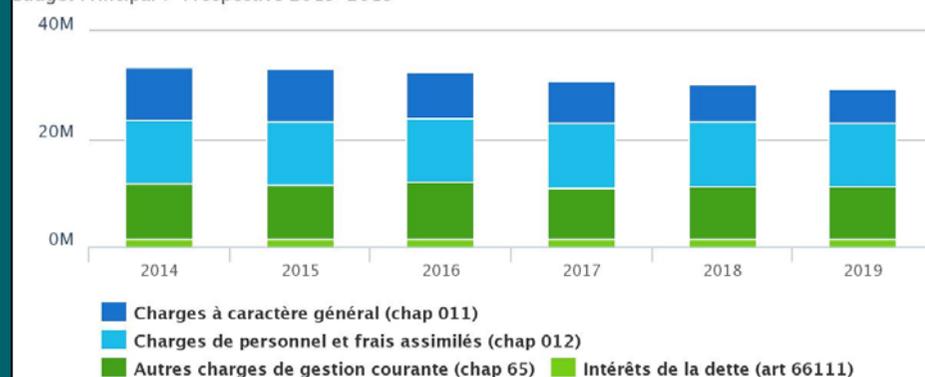
**Encours de la dette 01/01 et ratio de désendettement**

Budget Principal > Prospective 2015-2019



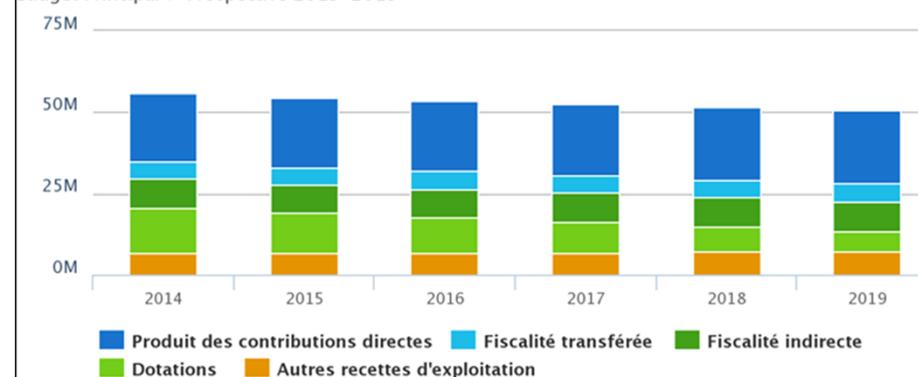
**Dépenses de fonctionnement**

Budget Principal > Prospective 2015-2019



**Recettes de fonctionnement**

Budget Principal > Prospective 2015-2019



## Prospective 2015-2019- Analyse du budget principal

	Prospective 2015 - 2019					Total 2015 - 2019
	2015	2016	2017	2018	2019	
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>54 598 346</b>	<b>53 522 546</b>	<b>52 604 857</b>	<b>51 695 309</b>	<b>50 687 836</b>	
<i>Evolution n-1</i>	- 2,43%	- 1,97%	- 1,71%	- 1,73%	- 1,95%	
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>50 116 922</b>	<b>50 054 930</b>	<b>48 223 759</b>	<b>47 806 561</b>	<b>46 997 411</b>	
<i>Evolution n-1</i>	- 0,68%	- 0,12%	- 3,66%	- 0,87%	- 1,69%	
<b>Epargne de gestion</b>	<b>5 833 868</b>	<b>4 780 054</b>	<b>5 733 323</b>	<b>5 327 690</b>	<b>5 195 583</b>	
<i>Evolution n-1</i>	- 16,77%	- 18,06%	19,94%	- 7,08%	- 2,48%	
Intérêts de la dette	1 352 443	1 312 438	1 352 225	1 438 942	1 505 157	
<i>Evolution n-1</i>	- 10,40%	- 2,96%	3,03%	6,41%	4,60%	
<b>Epargne brute</b>	<b>4 481 424</b>	<b>3 467 616</b>	<b>4 381 098</b>	<b>3 888 748</b>	<b>3 690 426</b>	
<i>Evolution n-1</i>	- 18,51%	- 22,62%	26,34%	- 11,24%	- 5,10%	
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166, 16449 et 1645)	3 130 565	3 293 028	3 313 249	3 767 723	4 231 904	
<b>Epargne nette</b>	<b>1 350 859</b>	<b>174 587</b>	<b>1 067 849</b>	<b>121 025</b>	<b>- 541 478</b>	
Emprunts	2 500 000	4 500 000	7 000 000	7 000 000	7 100 000	28 100 000
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>4 407 524</b>	<b>6 439 949</b>	<b>10 749 487</b>	<b>12 250 719</b>	<b>10 638 695</b>	
Sous-total dépenses d'équipement	7 718 019	6 730 000	11 665 000	12 465 000	10 380 000	48 958 019
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>10 798 584</b>	<b>10 023 028</b>	<b>14 978 249</b>	<b>16 232 723</b>	<b>14 611 904</b>	
Fonds de roulement en début d'exercice	5 634 375	3 674 739	3 559 275	3 711 611	3 618 355	
Résultat de l'exercice	- 1 917 838	- 115 464	152 336	- 93 256	- 282 783	
Fonds de roulement en fin d'exercice	3 674 739	3 559 275	3 711 611	3 618 355	3 335 573	
Capital Restant Dû cumulé	42 250 956	41 631 041	42 850 482	46 546 093	49 783 992	
<i>Evolution n-1</i>	- 1,81%	- 1,47%	2,93%	8,62%	6,96%	

## Prospective 2015 – 2019 : Rappel de la structure de la dette globale au 31/12/2014 et annuité estimée pour 2015

BUDGETS	Dette en capital au 31/12/2012	Dette en capital au 31/12/2013	Dette en capital au 31/12/2014	Annuité payée au cours de l'exercice 2014	Dont		Annuité estimée au cours de l'exercice 2015	Dont	
					Intérêts 2014	Capital 2014		Intérêts 2015	Capital 2015
<b>Principal</b> Inclus DMA et pluvial	40 669 913,56 €	43 027 883,00 €	41 692 933,09 €	4 505 555,33 €	1 509 498,70 €	2 996 056,63 €	4 471 385,20 €	1 425 671,86 €	3 045 713,34 €
<b>Assainissement</b>	10 673 869,54	9 936 486,00 €	10 863 007,99 €	1 074 708,56 €	350 097,57 €	724 610,99 €	1 118 432,86 €	323 470,55 €	<b>794 962,31 €</b>
<b>Abattoirs</b>	327 189,25 €	196 986,00 €	66 445,56 €	131 155,21 €	614,70 €	130 540,51 €	21 621,94 €	164,18 €	21 457,76 €
<b>Transports</b>	333 315,06 €	418 179,00 €	596 066,69 €	33 247,02 €	11 134,65 €	22 112,37 €	48 752,15 €	12 984,00 €	35 768,15 €
<b>Immobiliers d'Entreprises</b>	21 290 627,99 €	20 373 815,10 €	19 433 813,47 €	1 770 395,16 €	830 393,53 €	940 001,64 €	1 754 040,62 €	789 745,94 €	964 294,68 €
<b>Zones d'Activités Communautaires</b>	4 456 279,29 €	4 162 992,00 €	3 868 084,35 €	508 467,98 €	213 560,79 €	294 907,19 €	437 910,27 €	141 301,14 €	296 609,13 €
	<b>77 751 194,69 €</b>	<b>78 116 341,10 €</b>	<b>76 520 351,15 €</b>	<b>8 023 529,27 €</b>	<b>2 915 299,93 €</b>	<b>5 108 229,33 €</b>	<b>7 852 143,04 €</b>	<b>2 693 337,67 €</b>	<b>5 158 805,37 €</b>

L'encours global de dette a baissé de 2,4% (1,6 M€) entre 2013 et 2014. Des emprunts nouveaux ont été réalisés en 2014 : 2 M€ sur le budget principal et 200 k€ sur le budget Transport.

# Prospective 2015-2019 : Emprunts structurés « toxiques »

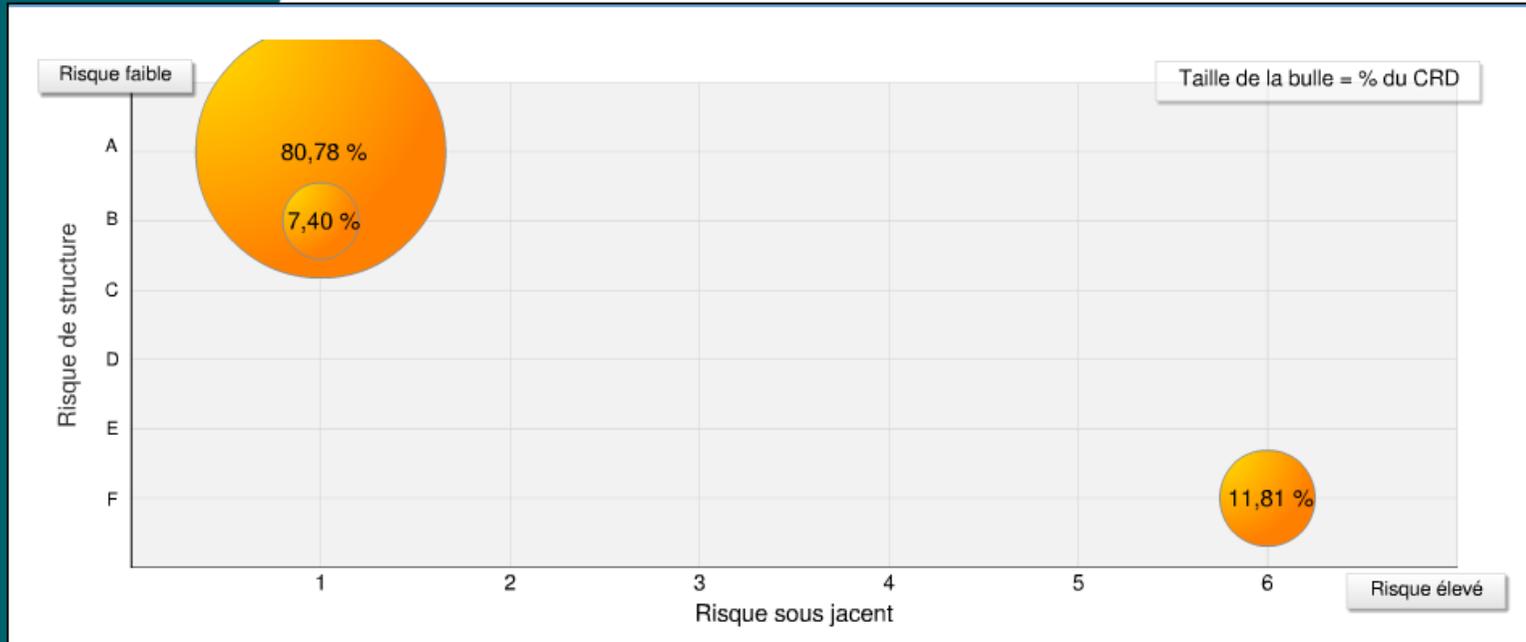
La formule de calcul,  
dans le contrat initial,  
est la suivante :

- Montant du prêt : 12.214.000 euros,
- Exonération de toute indemnité de résiliation anticipée du précédent prêt et exonération également de toute commission dite « d'engagement » ou « de montage » du nouveau prêt,
- Taux d'intérêts décomposé en deux phases :
  - o Du 01/03/2007 au 30/06/2008 : Taux fixe de 3,50 %,
  - o Du 01/07/2008 au 30/06/2026 :
    - « Si le cours de change de l'Euro en Franc Suisse EUR/CHF est supérieur ou égal au cours de change de l'Euro en Dollar EUR/USD : Taux fixe de 3,50 % »,
    - « Si le cours de change de l'Euro en Franc Suisse EUR/CHF est inférieur au cours de change de l'Euro en Dollar EUR/USD : 3,50 % + 20,00 % x (taux de change EUR/USD – taux de change EUR/CHF)
- Remboursement par échéances annuelles le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année et pour la première fois le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

L'encours de dette de cet emprunt au 31/12/2014 est de : 7,3 M€ Pour information, le taux fixé au 01/07/2014 était de 6,21%. A ce jour, le taux serait de 5,27%.

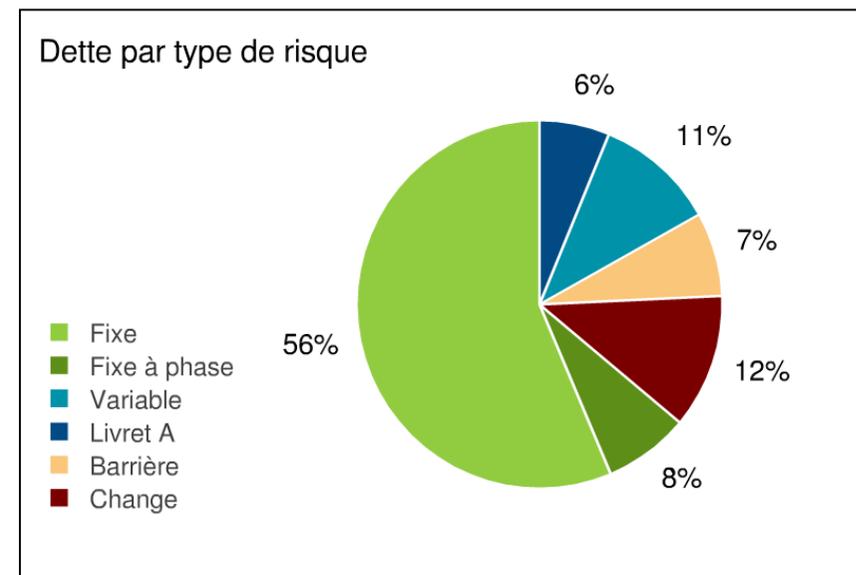
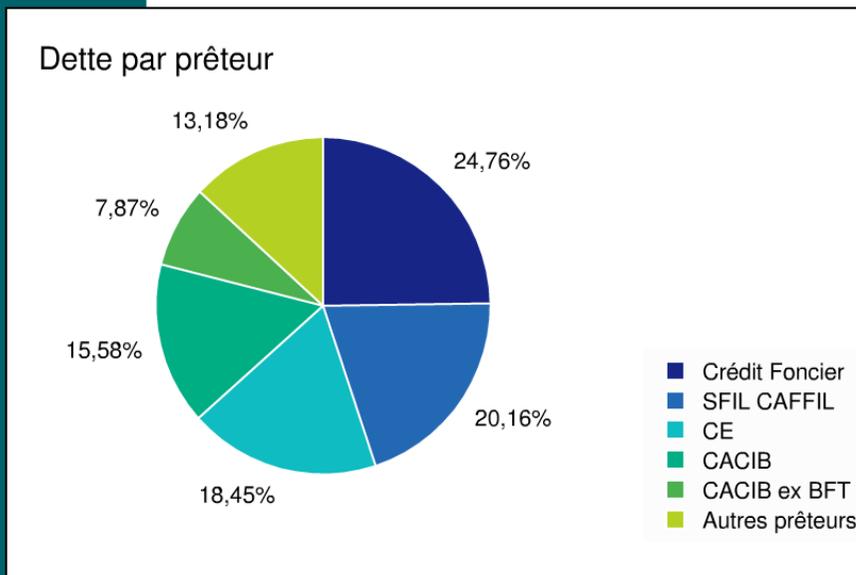
VVA a assigné DEXIA au contentieux (requête déposée le 24/07/2012 auprès du TGI de Nanterre) eu égard au caractère dolosif et abusif du contrat dénommé « Tofix Dualys » signé par VVA en 2007 sur proposition de DEXIA pour refinancer un précédent emprunt « Mobylis overtec » qui n'avait rien de « toxique ». La procédure est en cours, le jugement est espéré pour 2015.

# Prospective 2015 – 2019 : Emprunts structurés « toxiques »



VVA reste faiblement exposé au risque : 88,18% de son encours est classé en risque faible (1A ou 1B selon la Charte Gissler). Deux emprunts classés 6F représentent un encours de 9,1 M€ soit :

- 7,3 M€ Structurés toxiques
- 1,8 M€ LIBOR CHF



# Prospective 2015-2019 – Budgets annexes Transport et Assainissement collectif

## I/ Budget annexe Transport :

- Evolution des charges à caractère général : -4,64% du CA 2014 au BP 2015 (soit 4,7 M€ en 2015), puis une évolution comprise entre -1% et 1% sur la période (selon les paramètres de la DSP).
- Evolution des charges de personnel : +10,55% du CA 2014 au BP 2015 (soit 120 k€ en 2015), puis évolution stable de 2016 à 2019
- Charges financières : 9 k€ en 2014, puis 13 k€ en 2015 et 17 k€ en 2016
- Dépenses d'équipement : 275 k€ tous les ans à partir de 2015
- Emprunts nouveaux : Aucun sur la période, pour mémoire 200 k€ d'emprunter en 2014 pour financer le PEI
- Recettes du Versement Transport : 3,27 M€ en 2015, stable sur toute la période

## II/ Budget annexe Assainissement collectif :

- Evolution des charges à caractère général : 1,8 M€ au CA 2014, 2,4 M€ inscrits au BP 2015, suite à la reprise en régie de la ville de Vichy (fin de la DSP CBSE). Puis évolution de 2,5 % par an à partir de 2016.
- Evolution des charges de personnel : 1,1 M€ au CA 2014, 1,4 M€ inscrits en 2015 (reprise des agents CBSE), puis évolution stable sur la période
- Dépenses d'équipement : 7,2 M€ en 2015, 1,8 M€ tous les ans à partir de 2016
- Emprunts nouveaux : 3 M€ uniquement en 2015 (incluant les avances de l'agence de l'eau), nécessaires afin de maintenir un FDR supérieur à 1 M€ sur la période.
- Recettes (redevances et abonnements) : 6 M€ soit +700 k€ environ par rapport au montant encaissé en 2013 (2014 est une année de transition car impactée par la reprise de la facturation).

# Orientations budgétaires pour 2015

# Orientations budgétaires pour 2015

-

## Budget Principal

# BP 2015

## Recettes de fonctionnement par chapitre

Chapitre	CA 2012	CA 2013	BP 2014	CREDITS 2014	CA 2014	BP 2015	Evolution BP 2015 / CA 2014
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	10 719 276	6 093 700	0	4 153 266	4 153 266	0	
013 ATTENUATION DE CHARGES	134 600	242 677	209 073	209 073	236 119	215 142	-8,88%
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	70 891	95 783	85 569	122 944	124 800	108 032	-13,44%
70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MA	3 789 562	3 938 643	4 240 132	4 245 132	3 991 432	4 334 779	8,60%
73 IMPOTS ET TAXES	33 625 731	34 572 860	34 768 903	35 163 253	35 195 075	35 584 721	1,11%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	14 211 464	15 069 152	13 729 788	13 835 582	14 260 960	12 239 480	-14,17%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 788 264	2 081 224	2 049 260	2 105 064	2 033 355	2 209 830	8,68%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	122 796	136 855	0	21 477	241 166	10 000	-95,85%
<b>Total Recettes</b>	<b>64 462 585</b>	<b>62 230 893</b>	<b>55 082 725</b>	<b>59 855 792</b>	<b>60 236 173</b>	<b>54 701 984</b>	<b>-9,19%</b>
<b>Total Recettes réelles hors résultat cumulé</b>	<b>53 672 418</b>	<b>56 041 410</b>	<b>54 997 157</b>	<b>55 579 582</b>	<b>55 958 107</b>	<b>54 593 952</b>	<b>-2,44%</b>

Le chapitre 74 comprend notamment les dotations de l'Etat (baisse estimée à 13,86%, soit 1,55 M€) et les subventions versées par la CAF.

Le chapitre 70 comprend notamment les remboursements des frais de personnel aux budgets annexes (en hausse car les charges de personnel du budget annexe assainissement augmentent suite à la reprise en régie de la ville de Vichy), les ventes d'entrée du stade aquatique, les ventes de repas du restaurant universitaire ainsi que les redevances (part familiale) des crèches et centres de loisirs.

Le chapitre 75 comprend les loyers perçus, ainsi que les recettes « filières » du secteur DMA.

Le chapitre 013 comprend les remboursements de personnel mise à disposition, les recettes liées aux emplois aidés et les remboursements sur traitement (arrêt maladie).

**Des ressources encaissées en 2014 (et hors résultat reporté) aux prévisions 2015, les recettes réelles de fonctionnement baissent de 1,3 M€, soit -2,44%.**

# BP 2015

## Hypothèses d'évolution des ressources fiscales

Antenne	Encaissé 2013	Encaissé 2014	Evolution 2014/2013	BP 2015	Hyp Evolution 2015/2014
TAXE D'HABITATION	12 950 219,00	13 028 790,00	0,61%	13 163 673,98	1,04%
TAXE FONCIERE - BATI	381 094,00	386 490,00	1,42%	391 900,86	1,40%
TAXE FONCIERE NON BATI	43 366,00	38 612,00	-10,96%	34 750,80	-10,00%
TAXE ADDITIONNELLE FONCIER NON BATI	155 956,00	158 206,00	1,44%	160 420,88	1,40%
CFE	7 579 383,00	7 737 518,00	2,09%	7 845 843,25	1,40%
CVAE	3 642 319,00	3 705 085,00	1,72%	3 723 610,43	0,50%
TASCOM	1 454 693,00	1 388 988,00	-4,52%	1 395 932,94	0,50%
PRODUIT GLOBAL IFR	249 741,00	258 017,00	3,31%	261 629,24	1,40%
COMPENSATION RELAIS REFORME TP 2010	92 119,00	0,00	-100,00%	0,00	
AUTRES IMPOTS LOCAUX - ROLES SUPPLEMENTAIRES	12 404,00	0,00	-100,00%	0,00	
TAXE ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES POUR VVA	4 441 191,00	4 502 821,00	1,39%	4 565 860,49	1,40%
TAXE ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES POUR SICTOM	3 570 375,00	3 610 494,00	1,12%	3 661 040,92	1,40%
PRELEVEMENT SUR LES PRODUITS DES JEUX	0,00	380 053,98	0,00%	380 053,98	0,00%
<b>Total Chapitre IMPOTS ET TAXES</b>	<b>34 572 860,00</b>	<b>35 195 074,98</b>	<b>1,80%</b>	<b>35 584 717,77</b>	<b>1,11%</b>

N.B : La prévision d'évolution de la TH est de +1,40% hors rôles supplémentaires versés en 2014 au titre des années antérieures, soit +1,04% par rapport au produit encaissé en 2014.

La revalorisation forfaitaire des bases a été fixée en Loi de finances pour 2015 à 0,9% (même revalorisation en 2014). Nous anticipons une évolution physique des bases de l'ordre de 0,5%, fondée sur les évolutions constatées les dernières années. Cela concerne la Taxe d'habitation, la Taxe sur le Foncier bâti, la Cotisation Foncière des Entreprises et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

# BP 2015

## Dépenses de fonctionnement par chapitre

Chapitre	CA 2012	CA 2013	BP 2014	CREDITS 2014	CA 2014	BP 2015	Evolution BP 2015 / BP 2014
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 270 103	9 969 780	10 362 849	10 124 074	9 974 125	9 606 180	-7,30%
012 CHARGES DE PERSONNEL	10 588 828	11 126 144	11 698 162	11 698 162	11 619 170	11 928 487	1,97%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	16 765 040	16 888 999	16 974 311	16 999 877	16 999 877	17 051 088	0,45%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0	0	0	4 036 603	0	732 743	
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 467 467	2 642 418	2 408 546	2 411 447	2 495 178	2 748 019	14,09%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 155 238	11 223 454	11 810 079	12 872 377	10 369 235	11 183 564	-5,30%
Chap 65 hors subventions d'équilibre	8 944 715	9 229 435	9 650 079	9 576 984	9 233 843	9 473 508	-1,83%
66 CHARGES FINANCIERES	1 754 413	1 892 565	1 773 279	1 657 751	1 477 519	1 397 904	-21,17%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	81 201	97 673	55 500	55 500	18 608	54 000	-2,70%
<b>Total Dépenses</b>	<b>50 082 289</b>	<b>53 841 031</b>	<b>55 082 725</b>	<b>59 855 792</b>	<b>52 953 713</b>	<b>54 701 984</b>	<b>-0,69%</b>
<b>Total Dépenses réelles</b>	<b>47 614 822</b>	<b>51 198 613</b>	<b>52 674 179</b>	<b>53 407 741</b>	<b>50 458 535</b>	<b>51 221 223</b>	<b>-2,76%</b>

De BP 2014 à BP 2015, les charges à caractère général (chap 011) baissent de 760 k€:

- Pour rappel, une première baisse de crédits de 250 k€ avait été votée lors du Budget supplémentaire 2014
- Le cadrage budgétaire effectué lors de la préparation du budget 2015 a permis de programmer une baisse des crédits supplémentaire de 510 k€

De BP 2014 à BP 2015, le chapitre 012 augmente de 1,97% (+230 k€) :

- Le GVT est estimé autour de 2,5% incluant les surcharges patronales, les avancements et promotions,
- La reprise en régie de l'assainissement sur la commune de Vichy et à la création du service commun droit du sol ont un impact important avec l'intégration de 12 agents (6 liés à l'assainissement et 6 pour l'ADS).
- Au final, sans tenir compte de ces deux services (service commun droit du sol et reprise en régie de l'assainissement), le chapitre 012 aurait baissé de près de 2%.

L'évolution du chapitre 65 est de -5,30% (-1,83% hors évolution des subventions d'équilibre) :

Principales évolutions : +0,42 % pour le SICTOM Sud Allier, +0,40 % SDIS, -5,54% pour les subventions aux structures de droit public et privé. Les subventions d'équilibre évoluent de -450 k€(2,16 M€en 2014, 1,7 M€en 2015).

**Du BP 2014 au BP 2015 les dépenses réelles de fonctionnement baissent de 1,4 M€(incluant la baisse des subventions d'équilibre aux budgets annexes de 450 k€), soit -2,76 %.**

# BP 2015

## Dépenses d'équipement et subventions d'investissement

7,7 M d'euros de dépenses d'équipement ont été programmés

Direction	BP 2015	Détails
ADMINISTRATION GENERALE	1 680 300 €	Dont Fonds de concours 1M€, 196k€ accessibilité et 148k€ optimisation énergétique des batiments
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	610 000 €	Dont 250k€ conteneurisation et 120k€ plateforme déchets verts
CAMPUS UNIVERSITAIRE	197 000 €	Dont 97k€ pompes à chaleur
POLE ENVIRONNEMENT	662 600 €	Dont Préventions des Risques et mileux naturels et Boucle des Isles
DIVERS TRAVAUX ET ACQUISITIONS	48 000 €	
PETITE ENFANCE	96 000 €	Dont 65k€ Travaux Halte-garderie les Moussaillons
PLUVIAL	978 320 €	
COHESION SOCIALE	50 000 €	
SPORTS	2 331 050 €	Dont Piscine de St Yorre 2,1M€
POLE INGENIERIE ET TECHNIQUE	514 749 €	Dont 260k€ CCAB et 250k€ Habita/ Aménagement
VOIRIES RESEAUX DIVERS	550 000 €	Dont 300k€ Boulevard Urbain tranche 2 et 250k€ Voiries communautaires

<b>Total Investissement Budget Principal</b>	<b>7 718 019 €</b>
----------------------------------------------	--------------------

Direction	BP 2015 Invest	
POLE ENVIRONNEMENT	247 000 €	Préventions des risques et mileux naturels
SPORTS	558 500 €	CG03 au titre de la Piscine St Yorre

<b>Total Recettes Investissement</b>	<b>805 500 €</b>
--------------------------------------	------------------

# Orientations budgétaires pour 2015

-

## Budget annexes

# Budgets annexes 2015

## I/ Budgets annexes économiques

### - Immobilier d'entreprises :

- Ce budget annexe est dépendant d'une subvention d'équilibre du budget principal. Pour 2015, 1,1 M€ de dépenses d'investissement seront prévues dont 560 k€ correspondent au paiement à Giat Manhurin du site des Graves à Cusset et 350 k€ de travaux sur ce site. Les autres dépenses d'investissement correspondent à des travaux sur les bâtiments économiques communautaires (Atrium, Bioparc, la Croix Saint-Martin...).
- Un emprunt de 500 k€ (recette d'investissement) est prévu en 2015 si les investissements étaient réalisés en grande partie et une subvention d'équilibre du budget principal de 1,3 M€ également (recette de fonctionnement) afin d'équilibrer ce budget annexe. Pour mémoire, en 2014, aucun emprunt nouveau n'a été souscrit sur ce budget.
- Les charges à caractère général sont en hausse de 0,82% soit 933 k€ en 2015; les frais de personnel sont en baisse de 21% (76 k€ en 2015); les intérêts de la dette sont en baisse de 5,6% (passage de 830 à 784 k€).
- Les recettes de fonctionnement sont en augmentation de 5,69% par rapport aux prévisions du BP 2014 : 2 M€ en 2015. Le taux d'occupation de l'immobilier d'entreprises étant élevé (proche de 100% à l'Atrium), les recettes ont été accrues.
- La charge de dette de ce budget est toujours importante, 960 k€ de remboursement en capital en 2015.

# Budgets annexes 2015

## I/ Budgets annexes économiques (suite)

- Zones d'Activités Communautaires : Pour mémoire, il s'agit d'un budget de stock de terrains aménagés. Environ 4,4 M€ de dépenses réelles de travaux et d'entretien de terrains.

Notamment :

- 2,7 M€ pour l'acquisition foncière du site de Montpertuis, et 100 k€ d'études. En contrepartie 2 M€ de subvention au titre du Contrat de Plan Etat-Région seront versés dès que la vente sera réalisée.
- 822 k€ pour l'aménagement de la zone du Davayat
- 268 k€ sur le Bioparc
- 200 k€ de divers voiries

Le remboursement de la dette est prévu à 429 k€, répartis en 296 k€ en capital et 133 k€ en intérêt. Ce budget est équilibré par une avance remboursable du Budget Principal.

- Abattoir : Pour 2015, 800 k€ de dépenses d'investissement sont prévues pour la réfection des stabulations. Un emprunt nouveau sera donc nécessaire en 2015 pour équilibrer ce budget présentant peu de dette et un excédent cumulé important (414 k€ fin 2014).

# Budgets annexes 2015

## **II/ Budgets annexes assainissement (assainissement collectif et non collectif)**

*A titre de rappel, les 2 budgets annexes assainissement sont autonomes et s'équilibrent par leurs recettes propres.*

### - Assainissement collectif :

- Ce budget annexe présente une situation saine (fonds de roulement de 3,6 M€ au 31/12/14). La reprise en régie de la ville de Vichy, dont l'exploitation était précédemment confiée à la CBSE, a un impact budgétaire en 2015.
- Les charges à caractère général sont prévues en augmentation de 230 k€ Les charges de personnel sont prévues en hausse de 294 k€
- Les recettes de la redevance sont prévues en hausse de 14%, soit 774 k€
- 7,2 M€ de dépenses d'investissement (incluant 1,3 M€ de report 2014) sont prévus pour 2015.
- VVA pourrait avoir recours à l'emprunt sur ce budget (3 M€ au maximum), si les investissements sont réalisés en grande partie. A noter que VVA bénéficie d'avances remboursables de l'Agence de l'Eau à un taux de 0%.

### - Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

- Peu d'éléments nouveaux sur ce budget par rapport à 2014 : pour 2015, 25 k€ de dépenses d'investissements sont inscrites (matériel principalement). Aucun emprunt nouveau n'est nécessaire.
- Les dépenses de fonctionnement (hors opérations d'ordre) sont stables : baisse des charges à caractère générale de 17% (soit 24 k€ en 2015) et hausse des charges de personnel de 9,40% (soit 38 k€ en 2015).

### III/ Budget annexe transport

## Budgets annexes 2015

Excédentaire au 31/12/2013, ce budget annexe présentera un déficit d'environ 150 k€ au 31/12/2014. Pour 2015, une subvention d'équilibre du budget principal est inscrite à hauteur de 410 k€. Un certain nombre d'ajustements permettent à ce budget annexe de présenter une situation moins déficitaire que lors de la dernière prospective réalisée en juin 2013.

- **Fonctionnement :**

Les charges à caractère général sont attendues en baisse de 7,42% en 2015 (4,7 M€) par rapport aux BP 2014 (5,1 M€). Cette baisse de 375 k€ est notamment due au :

- Transport scolaire : baisse de 181 k€ liée à la renégociation favorable de l'intégralité des marchés de transports scolaires en novembre 2014, elle-même accentuée par la chute de l'indice INSEE gazole impactant la formule de révision du prix du kilomètre
- DSP Mobivie: -186 k€ (-91 k€ liés à la mécanique favorable du contrat en euros constants en année 5 de la DSP, -25 k€ liés à la chute de l'indice gazole impactant la formule de révision des charges variables et -70 k€ liés à l'ajustement de l'offre prévu à la rentrée de septembre 2015)

- **Investissement :**

Les dépenses d'investissement sont prévues autour de 300 k€ en 2015 (456 k€ réalisés en 2014, année de réalisation du Kiosque au Pôle Echange Intermodal) :

- Une enveloppe de 150 k€ dédiée à la mise en accessibilité des quais bus et scolaires
- Une enveloppe dédiée au développement des modes doux de 45 k€ (Kiosque et Vivalo financés en 2014).
- Une ligne « modernisation des réseaux » de 45 k€ en 2015, des investissements conséquents liés à l'aménagement des carrefours à feux ayant déjà été réalisés en 2013 et 2014
- une enveloppe de 35 k€ reste consacrée aux autres actions Politique Globale des Déplacements (PGD) et notamment à la participation de VVA au financement des aires de covoiturage sur son territoire.